



Février
2024

Publications ADEME

Mise en ligne sur la Librairie



sommaire

| | | |
|---|--------------------------|-----------|
|  | ILS L'ONT FAIT | 3 |
|  | EXPERTISES | 7 |
|  | FAITS ET CHIFFRES | 13 |
|  | CLÉS POUR AGIR | 14 |
|  | HORIZONS | 15 |
|  | HORS COLLECTION | 16 |

RECUEIL

EN ENTREPRISE, COMMENT S'ENGAGER DANS UN PARCOURS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Sélection de 30 témoignages d'entreprises françaises qui se sont lancées.
2024/01 - 80 P - 011329

Référent(s) : *BOISLEUX François (Pole Adaptation)*

Ce guide vise à aider les entreprises à se saisir de la question de l'adaptation au changement climatique, une démarche essentielle pour garantir la pérennité et la continuité de leurs activités. Il montre, à travers le témoignage de 30 entreprises françaises, qu'il est possible de s'engager dans une démarche d'adaptation quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité. Structuré selon la logique d'un parcours d'adaptation, le guide présente des exemples d'actions d'adaptation, de démarches de diagnostic, d'élaboration de stratégie et de processus de suivi et d'évaluation, ancrés dans l'expérience concrète des entreprises témoins. Il fournit également des éléments théoriques et méthodologiques aidant à mieux comprendre les enjeux et à identifier les bonnes pratiques et les outils à mobiliser tout au long du parcours.

Pour comprendre les enjeux de l'adaptation au changement climatique et en savoir plus sur le contenu du guide, n'hésitez pas à visionner la vidéo qui lui est consacré.



RETOUR D'EXPERIENCE



AUDIT D'EFFACEMENT DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE À L'ÉCHELLE D'UN SITE INDUSTRIEL DU SECTEUR AUTOMOBILE

2024/02 - 2 P - 012378

Référent(s) : *HUBÉ Tristan (Service Industrie)*



AUDIT D'EFFACEMENT DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE À L'ÉCHELLE D'UN SITE INDUSTRIEL DU SECTEUR AERONAUTIQUE

2024/02 - 2 P - 012380

Référent(s) : *HUBÉ Tristan (Service Industrie)*



AUDIT D'EFFACEMENT DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE À L'ÉCHELLE D'UN SITE INDUSTRIEL DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

2024/02 - 2 P - 012377

Référent(s) : *HUBÉ Tristan (Service Industrie)*



AUDIT D'EFFACEMENT DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE À L'ÉCHELLE D'UN SITE INDUSTRIEL DU SECTEUR DE LA CHIMIE

2024/02 - 2 P - 012381

Référent(s) : *HUBÉ Tristan (Service Industrie)*



AUDIT D'EFFACEMENT DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE À L'ÉCHELLE D'UN SITE INDUSTRIEL DU SECTEUR DE LA METALLURGIE

2024/02 - 2 P - 012379

Référent(s) : *HUBÉ Tristan (Service Industrie)*



INSTALLATIONS SOLAIRES THERMIQUES POUR DÉCARBONER L'EAU CHAUDE SANITAIRE DE CASERNES DE POMPIERS. SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU GARD (30)

2024/02 - 2 P - 012388

Référent(s) : *VASSILEVSKY Adrien (DR Occitanie)*

LAURÉAT IA



BEGOODN - DÉVELOPPEMENT DE TENSIOACTIFS CATIONIQUES BIOSOURCÉS POUR LA COSMÉTIQUE.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *THYBAUD-FILLON Nathalie (Pôle Financement et programmation IA)*



CAPPLASER - INDUSTRIALISATION DE CÂBLES ÉLECTRIQUES TRÈS HAUTE TENSION INNOVANTS.

Projet lauréat France 2030
2024/01 - 2 P

Référent(s) : *FRANCOIS-MARTIN Olivier (Pôle Financement et programmation IA)*



C-FIVE MONTÉE EN ÉCHELLE DE LA TECHNOLOGIE CILK-OA

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *GLAIS Mathieu (Pôle Financement et programmation IA)*



CURI - CRÉATION D'UNE UNITÉ DE RABOTAGE INDUSTRIELLE.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *SENTIS Valentine (Pôle suivi financement et valo I)*



ECOLHYGE - ECHANGEUR DE CHALEUR POUR LES GRANDS LIQUÉFACTEURS D'HYDROGÈNE.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *DEWEZ Romain (Pôle Financement et programmation IA)*



FAMA 5 - PROJET DE PLATEFORME OUTILLÉE DE GESTION INTELLIGENTE DE FLOTTES AÉROPORTUAIRES ET DE PLANIFICATION DES OPÉRATIONS

Projet lauréat France 2030
024/02 - 2 P

Référent(s) : *CHEVALIER Maillys (Pôle Financement et programmation IA)*



FRANCE-ATLANTIQUE - DÉMONSTRATEUR PRÉ-COMMERCIAL D'UNE ÉOLIENNE FLOTTANTE DE 5MW.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *DURAND Yvonnick (Pôle Financement et programmation IA)*



GREENFLOCKS 3D - DÉVELOPPEMENT D'INSONORISANT AUTOMOBILES RECYCLABLES EN POLYURÉTHANE RECYCLÉ.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *HUREAU Loise (Pôle Financement et programmation IA)*



I-B3C - CHANGEMENT ÉCHELLE, ACQUISITION DE LA CAPACITÉ INDUSTRIELLE TIMBERROC

Projet lauréat France 2030
2024/01 - 2 P

Référent(s) : SENTIS Valentine
(Pôle suivi financement et valo IA)



LOGIN - LOGISTIQUE INNOVANTE ET INVERSÉE POUR RECYCLER LES JOURNAUX

Projet lauréat France 2030
2024/01 - 2 P

Référent(s) : CHEVALIER Maïlys
(Pôle Financement et programmation IA)



MAP'HY - RECYCLAGE DE PAPIER D'HYGIÈNE.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : HUREAU Loïse (Pôle Financement et programmation IA)



MDDEMAT - DIGITALISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT RID/ADR/ADN.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : CHEVALIER Maïlys
(Pôle Financement et programmation IA)



MESH - SIMPLIFIER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES DIGITALISÉS DU TRANSPORT.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : CHEVALIER Maïlys
(Pôle Financement et programmation IA)



MOOVE ON BIKE

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : CHEVALIER Maïlys
(Pôle Financement et programmation IA)



NABU - PLATEFORME DE DIGITALISATION ET D'ACCÉLÉRATION DU TRAITEMENT DE DOCUMENTS LOGISTIQUES

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : CHEVALIER Maïlys
(Pôle Financement et programmation IA)



OHME - OUTIL DE MAINTENANCE LOURDE POUR ÉOLIENNES OFFSHORES.

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : DURAND Yvonnick
(Pôle suivi financement et valo IA)



PHYBAC - TESTER LE REMPLISSAGE DES RÉSERVOIRS H2 POUR LA MOBILITÉ LOURDE

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *DEWEZ Romain (Pôle Financement et programmation IA)*



RSR CARGO - DÉVELOPPEMENT D'UN AUTOMATED GUIDED VÉHICULE (AGV), ROBOT AUTONOME DE TRANSPORT DE CHARGE DANS SON ENVIRONNEMENT DE PÔLES D'ÉCHANGES AUTOMATISÉ

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *CHEVALIER Maïlys (Pôle Financement et programmation IA)*



SANGUINET 2030 - MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA PREMIÈRE TRANSFORMATION BOIS

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *SENTIS Valentine (Pôle Financement et programmation IA)*



SMART GREEN PALLET - SYSTÈME HYBRIDE RAYONNANT ET THERMODYNAMIQUE AVEC CONTRÔLE PRÉDICTIF

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *ANDRE Patrice (Pôle suivi financement et valo IA)*



SMART ACTIV SYSTEM - DÉVELOPPEMENT D'UNE LOGISTIQUE 4.0 GRÂCE À UNE PALETTE INTELLIGENTE RECYCLÉE ET RECYCLABLE

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *CHEVALIER Maïlys (Pôle Pole Financement et programmation IA)*



STIMUL - SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT ET MULTIMODAL POUR LA LOGISTIQUE

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *CHEVALIER Maïlys (Pôle Pole Financement et programmation IA)*



SYLVA 2 - AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE LA MENUISERIE FROSSARD

Projet lauréat France 2030
2024/02 - 2 P

Référent(s) : *ANDRE Patrice (Pôle suivi financement et valo IA)*

ÉTUDE-RAPPORT/SYNTHESE

Air et bruit

FACTEURS D'ÉMISSION DE POLLUANTS DE CHAUDIÈRES INDIVIDUELLES GAZ ET FIOUL

AFACOMB

2023/12 - 47 P + 5 P + 29 P

Référent(s) : *AUGEVEN-BOUR Isabelle (Service de la Qualité de l'Air)*

Le projet AFACOMB a permis de préciser les facteurs d'émission de polluants de chaudières individuelles fonctionnant au gaz et au fioul ce qui a permis d'actualiser les valeurs publiées par le CITEPA pour l'inventaire national des émissions de polluants atmosphériques.

Ce projet a débuté par une étude bibliographique, et une campagne d'essais sur seize appareils de combustion a ensuite été menée. Outre l'élaboration de nouveaux facteurs d'émission, une évaluation du parc d'appareils de combustion domestiques, installés en France, a été réalisée pour les deux combustibles étudiés.

Ils confirment aussi l'importance du bon dimensionnement des appareils en fonction des besoins en chauffage des logements. Les logements sont de mieux en mieux isolés et, de ce fait, leurs besoins en chauffage diminuent. Des appareils surdimensionnés fonctionnent relativement peu, avec de nombreux allumages/extinctions, et de plus fortes émissions de polluants.

Le projet AFACOMB, piloté par l'INERIS et réalisé en collaboration avec le CITEPA, est lauréat de l'appel à projet CORTEA.



CARACTÉRISATION ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES PROCÉDÉS DE MÉTALLURGIE DES POUDRES MÉTALLIQUES À HAUTES ÉNERGIES

Projet CarPE

2023/01 - 136 P + 14 P

Référent(s) : *HOUDON Aude-Claire (Service Industrie)*

Le projet CarPE a pour originalité l'étude des émissions particulières canalisées et diffuses des procédés de métallurgie des poudres métalliques. En plus de ces émissions, l'efficacité de filtration, l'exposition des personnels ainsi que la pulvéulence des poudres ont également été suivies.

L'objectif était la réduction de l'ensemble de ces émissions en combinant au préalable une étude bibliographique, des campagnes de mesures et pour finir la recherche de voies d'amélioration. Le projet s'est donc focalisé sur trois procédés que sont la projection thermique à pression atmosphérique, la fabrication additive et l'atomisation.



Bâtiment

ÉTUDE DE L'IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE SUR LA PERFORMANCE D'ISOLATION THERMIQUE DE LA PAROI

2024/02 - 35 P

Référent(s) : *MARX Etienne (Service Bâtiment)*

Cette étude vise à identifier les configurations courantes de mise en œuvre qui pourraient être source de sous performance thermique, et d'en évaluer l'impact thermique sur la performance thermique des ouvrages.

Une première phase de l'étude consiste à un recensement le plus largement possible de l'ensemble des situations dans lesquelles les conditions en œuvre des isolants pourraient induire une sous-performance par rapport à la performance thermique attendue par le calcul puis une identification de certaines situations très courantes de mise en œuvre conformes aux règles de l'art. L'impact de ces situations sur la performance thermique est ensuite évalué à différentes échelles (matériaux, parois, bâtiments).

La quantification expérimentale de l'impact thermique des conditions en œuvres des isolants, jugés difficiles à évaluer par simulation numérique avec une incertitude suffisante, est réalisé à la Boite Chaude Gardée selon un protocole élaboré spécifiquement pour cette étude.



LE SECTEUR DU BÂTIMENT ET DE L'IMMOBILIER DE CRISE EN CRISE. ANALYSES SUR LA PÉRIODE 2020 - 2023

2023/09 - 94 P

Référent(s) : GRACY Cécile (Direction Villes et Territoires Durables)

La pandémie de COVID-19 surgie en 2020 a généré des impacts importants sur le secteur du bâtiment et de l'immobilier. Elle a révélé de nouvelles attentes vis-à-vis du logement et des lieux de travail, et accéléré des évolutions déjà à l'œuvre, notamment le développement du télétravail avec des conséquences importantes sur les secteurs aussi bien résidentiel que tertiaire. La filière du bâtiment a connu deux années exceptionnelles en termes de niveau d'activité sur 2020 – 2022, en raison de multiples facteurs dont l'attention accrue portée au logement lors des confinements et la relance de l'activité post COVID-19, qui ont boosté le marché des travaux. Mais cette conjoncture a également révélé les limites de cette filière en termes de capacité d'absorption de la forte augmentation des volumes de travaux et d'une demande en pleine évolution, conduisant à s'interroger sur les moyens de la consolider dans une optique de massification de la rénovation énergétique.

A partir de 2022, les crises énergétique puis économique ont fait émerger de nouvelles problématiques dans les secteurs concernés. Certaines des tendances issues de la crise sanitaire ont été confortées (comportements plus vertueux notamment sur les économies d'énergie, réduction des surfaces de certains bâtiments à usage professionnel par exemple), mais d'autres ont été contrariées ou leurs conséquences repoussées dans le temps (par exemple la mise en œuvre de nouveaux critères de qualité dans le logement qui avaient été esquissés lors de la période de pandémie).

La succession de ces crises ne manque pas d'influer sur les perspectives de la transition écologique du secteur du bâtiment et de l'immobilier, tant au niveau des caractéristiques des bâtiments et des dynamiques des marchés de l'immobilier, que des compétences et de l'organisation de la filière professionnelle. Cela conduit à formuler un ensemble de recommandations à l'attention des pouvoirs publics, des opérateurs et des professionnels, afin de surmonter les effets de retard voire les blocages générés par la succession de crises, mais également de s'appuyer sur des opportunités nouvelles afin de dynamiser la transition écologique dans le secteur du bâtiment et du logement.



Changement climatique et énergie

PLAN DE TRANSITION SECTORIEL DE L'INDUSTRIE ALUMINIUM EN FRANCE - RAPPORT FINAL

Etat des lieux de la filière, modélisation de la décarbonation et pistes d'actions, Projet Finance ClimAct
2024/02 - 155 P

Référent(s) : SOURISSEAU Sylvain/PILLET Adeline/DESWAZIERE Antoine (Service Industrie)

L'industrie de l'aluminium est un secteur électro-intensif fortement exposé à la concurrence internationale et dont les perspectives de croissance sont élevées. La décarbonation de ce secteur s'avère donc stratégique mais reste relativement complexe. Le Plan de Transition Sectoriel de l'aluminium propose l'exploration de deux scénarios contrastés aboutissant à l'objectif de -81% de réduction d'émissions de CO₂ en 2050 par rapport à 2015, objectif fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone.



SYNTHÈSE DU DISPOSITIF BON DIAGNOSTIC CARBONE (2021-2023)

Résultats et enseignements
2024/02 - 8 P - 012370

Référent(s) : NOEL Louise (Srv Agriculture Forêts)

Dans le cadre des objectifs de transition climatique de l'agriculture, ce document livre les enseignements de 3 ans de financement de diagnostic climat d'exploitations agricoles à travers la France, via le dispositif «Bon Diagnostic Carbone». Plus de 3300 diagnostics ont été réalisés par des dizaines de structures de conseil agricole différents (coopératives, chambres d'agriculture, CIVAM, centre de gestion...). Ces dernières ont remonté de nombreux retours d'expériences sur le déroulé des diagnostics et sur les besoins pour continuer d'accompagner les agriculteurs dans la transition. Ces informations ont permis de rédiger la présente synthèse.



CAHIER DES CHARGES AUDIT D'EFFACEMENT ÉLECTRIQUE DANS L'INDUSTRIE

2024/02 - 22 P

Référent(s) : HUBÉ Tristan (Service Industrie)

Ce cahier des charges, destiné aux bureaux d'études, a pour but de permettre la réalisation d'audits effacement électrique au sein des sites industriels. Cet audit effacement permet d'identifier les données à récupérer sur le site industriel, de donner une méthode pour les analyser et de déterminer la flexibilité électrique des sites industriels.



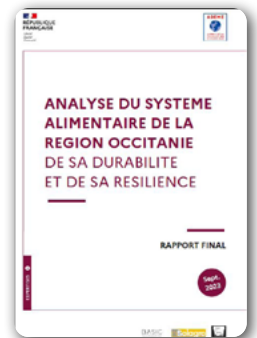
Consommer autrement

ANALYSE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA RÉGION OCCITANIE, DE SA DURABILITÉ ET DE SA RÉSILIENCE

2024/02 - 137P + 15 P + 1 P

Référent(s) : HEBE Isabelle (Srv Agriculture Forêts et Alimentation)

Souhaitant amplifier son appui auprès des dynamiques territoriales en faveur de la transition agricole et alimentaire, l'ADEME a engagé une démarche de diagnostic du système alimentaire en région Occitanie. Ce travail de diagnostic vise à mieux orienter les politiques d'accompagnement des démarches territoriales autour de l'agriculture, des filières agro-alimentaires et de l'alimentation. Il comprend notamment un volet prospectif - co-construction avec les partenaires régionaux de deux scénarios d'évolution du système alimentaire - destiné à enrichir les travaux prospectifs conduits à l'échelle nationale par l'ADEME et ses partenaires. Cette étude pourra constituer une ressource précieuse pour les démarches territoriales (PAT ou autres) engagées au sein de la région, afin de leur permettre de s'inscrire dans une analyse plus globale et régionale des enjeux et potentialités du système alimentaire. Une étude similaire a été conduite en région PACA, dans Les hauts de France, en Normandie et est en cours en région Auvergne Rhône Alpes.



Déchets/économie circulaire

ETUDE DE PRÉFIGURATION DE LA FILIÈRE REP EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

2024/02 - 186 P

Référent(s) : LAMILHAU-PALOU Aurore (Dir de la Supervision des filières REP)

La Directive européenne 94/62/CE du 20 décembre 1994 impose une mise en place du régime de responsabilité des producteurs (REP) à l'ensemble des emballages au plus tard le 31 décembre 2024. La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire dite loi « AGEC » a donc acté la création de la filière des emballages professionnels (EP) en prévoyant une mise en œuvre en deux temps :

- En 2024, pour les emballages consommés ou utilisés par les professionnels ayant une activité de restauration. Désignés sous le terme emballages de la restauration dans le cadre de la présente étude ;
- À compter du 1er janvier 2025, pour les autres emballages servant à commercialiser les produits consommés ou utilisés par tous les professionnels. Désignés sous le terme Emballages industriels et commerciaux (EIC) dans le cadre de la présente étude.

Dans la perspective de mise en œuvre par le Gouvernement et afin que les parties prenantes concernées disposent d'informations et de données récentes pour la mise sous REP des emballages industriels et commerciaux, l'ADEME a lancé la réalisation d'une étude de préfiguration comprenant :

- Une première phase d'état des lieux menée entre mars et août 2023 qui a permis d'établir des éléments de cadrage sur la filière recouvrant l'analyse du marché des EIC, leur prévention et réemploi, l'évaluation du gisement de déchets ainsi que le descriptif des filières actuelles de collecte et traitement.
- Une deuxième phase de parangonnage de quatre REP EIC européennes également conduite entre mars et août 2023
- Une troisième phase d'étude, conduite entre septembre et décembre 2023, s'est attachée à proposer des orientations de préfiguration ainsi qu'une première estimation des coûts de gestion des déchets et du besoin de financement de la future filière REP EIC.

Les résultats de l'étude ne présagent en rien des choix qui seront faits par les pouvoirs publics.



OPTIMISATION ET ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE FILIÈRE DE BIORAFFINERIE ENVIRONNEMENTALE MÉTHANE-STRUVITE-ALGUES

BIOMSA

2023/11 - 167 P

Référent(s) : THUAL Julien (Service Agriculture Forêts et Alimentation)

L'objectif du projet BIOMSA a été d'optimiser et d'étudier la faisabilité d'une filière de bioraffinerie environnementale combinant la méthanisation, la précipitation de struvite et la culture de microalgues pour accompagner le développement de la méthanisation en France.

Des outils numériques et expérimentaux originaux ont été développés pour étudier

- (1) la dynamique des minéraux et notamment du phosphore au cours de la méthanisation,
- (2) les dynamiques et interactions microalgues/bactéries au cours de la culture de microalgues,
- (3) les performances du procédé de culture de microalgues à partir de digestat et
- (4) la récolte des microalgues par séparation membranaire.

La filière optimale BIOMSA a été défini à partir des résultats techniques obtenus au cours du projet et grâce à un travail d'écoconception original s'appuyant sur l'analyse de cycle de vie. Cette filière est composée d'un procédé de méthanisation, d'une séparation de phase du digestat de type presse à vis ou centrifugation et d'un procédé de culture de microalgues alimenté avec la phase liquide du digestat. Malgré l'optimisation de filière, les taux de récupération du N, P et C dans la biomasse algale restent modérés et de l'ordre de 25, 85 et 12% pour N, P et C, respectivement. De plus, il est nécessaire d'ajouter de l'alcalinité en complément du digestat pour la culture des algues et de l'eau de dilution est nécessaire et des problèmes de floculation spontanée des microalgues ont été observés expérimentalement.

Les pistes d'amélioration de la filière sont, d'une part, d'utiliser des effluents moins concentrés et, d'autre part, d'identifier des voies de valorisation à haute valeur ajoutée pour les microalgues.



Energies renouvelables, réseaux et stockage

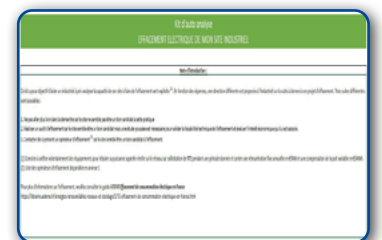
EFFACEMENT DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE D'UN SITE INDUSTRIEL : OUTIL D'ÉVALUATION POUR CONNAITRE SON POTENTIEL D'EFFACEMENT

2024/02 - 1 P

Référent(s) : HUBÉ Tristan (Service Industrie)

L'effacement électrique désigne la capacité d'une entité à moduler sa puissance électrique pendant une période définie sur sollicitation d'un tiers dans le but de répondre au besoin du réseau électrique face à un manque de consommation ou un manque de production. C'est un moyen de sécuriser le réseau électrique de manière décarbonée en évitant de recourir aux moyens de production électrique de pointe essentiellement alimentés par les énergies fossiles : charbon, fioul et gaz.

Afin de permettre aux industriels d'estimer leur potentiel d'effacement, l'ADEME met à disposition un outil d'auto-évaluation.



PRISE EN COMPTE DES IMPACTS DE L'ÉOLIEN SUR LES CHIROPTÈRES DE LA PLANIFICATION DES PROJETS À LA PHASE D'EXPLOITATION

PROGRAMME R&D EOLIEN ET CHIROPTÈRES

2023/11 - 87 P + 17 P

Référent(s) : EGLIN Thomas (Planif Energ Prospec Impacts Territoir/Srv Electricité Renouvelable et Réseaux)

Les connaissances sont encore lacunaires sur l'ampleur des impacts de l'éolien sur la biodiversité, notamment sur les chiroptères dont les effectifs et les dynamiques des populations sont difficiles à estimer.

Ce programme de R&D, piloté par le Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (CESCO – UMR MNHN-CNRS-Sorbonne Université) et constitué de 10 études, a eu pour objectif d'améliorer les connaissances sur les différentes étapes de mise en place d'un parc éolien (de sa planification à son exploitation), et de guider les structures en charge du développement de projet et des études d'impacts dans leur prise en compte. Il s'est articulé autour de trois grands axes :

Axe 1. Étude des déterminants des impacts des parcs éoliens sur les chiroptères

- Variation de l'activité en altitude
- Variation de la mortalité
- Variation des impacts sur les habitats de chasse

Axe 2. Évaluation des impacts sur l'état de conservation des populations

- Conséquences de la mortalité sur l'état de conservation des populations
- Évaluation de l'effet de la perte d'habitat sur la dynamique des populations

Axe 3. Recherche action : mise en œuvre de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC)

- Optimisation des mesures d'évitement et dimensionnement des mesures de réduction et définition des mesures de compensation
- Effets cumulés

Les principaux enseignements opérationnels pour la séquence ERC sont synthétisés sous la forme d'un tableau. Les éléments qu'il contient restent dépendants de l'avancement des travaux au 28/11/2023 (date de finalisation du rapport), et seront amenés à évoluer avec l'avancée des connaissances.



Produire autrement

EVALUER L'IMPACT DES PROJETS ALIMENTAIRE TERRITORIAUX (PAT) SUR LES TERRITOIRES

Actions et projets inspirants et éléments clés pour l'évaluation

2024/02 - 180 P + 91 P

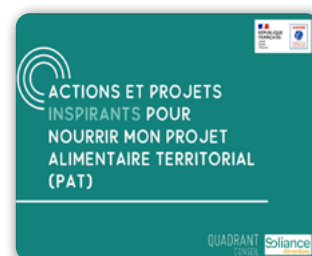
Référent(s) : HEBE Isabelle (Srv Agriculture Forêts et Alimentation)

Un Projet Alimentaire territorial (PAT) permet-il de faire bouger les lignes du système alimentaire d'un territoire ? En quoi consiste l'évaluation d'un PAT, L'auto-évaluation des PAT est-elle réalisable avec les méthodes existantes ?

Etant donné le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (plus de 420 aujourd'hui en France), il paraît essentiel de pouvoir évaluer leurs effets sur la transformation des systèmes alimentaires et agricoles.

Malgré la complexité de la tâche, l'ADEME a engagé des travaux permettant :

- de partager des exemples d'actions et projets inspirants pour nourrir son PAT (volet 1). Il en ressort les éléments clés pour des PAT qui changent la donne. Des vidéos de retour d'expériences sont disponibles ici
- d'identifier les méthodes et expériences inspirantes pour évaluer un PAT (volet2). Il en ressort notamment les éléments clés pour mettre en œuvre une démarche d'évaluation d'un PAT.



GUIDE D'ÉCO-CONCEPTION POUR LES MOBILIERS MEUBLANTS

2024/02 - 75 P

Référent(s) : *BAJEAT Philippe (Service Ecoconception et Recyclage (SER))*

Ce guide vise à permettre à l'ensemble de l'écosystème de l'ameublement (entreprises, up-cyclers, étudiants, etc.) d'identifier des pistes d'écoconception applicables aux mobiliers meublants tout en mettant en perspective les enjeux spécifiques liés à la mise en oeuvre de l'économie circulaire pour ces produits.

Réalisé dans le cadre d'un projet de révision du référentiel d'évaluation environnementale susceptible d'être mobilisé pour effectuer de l'affichage environnemental, ce guide identifie les différents leviers d'écoconception susceptibles d'être appliqués à chacune des étapes du cycle de vie des meubles meublants.

Par meuble meublant il est entendu tout mobilier destiné à un usage domestique (intérieur et extérieur) aménageant les espaces de vie tels que le salon, les chambres, la salle à manger, la cuisine, la salle de bain, le bureau, le jardin etc... et à un usage professionnel de bureau.



Recherche et innovation

LETTRE STRATÉGIE N° 69 - FÉVRIER 2024

Les Français et la transition écologique

2024/02 - 8 P - 012376

Référent(s) : *GUIGNARD Stéphanie (Dir Exé de l'Expertise et des Programmes)*

Depuis quelques mois, la crainte de l'émergence d'un mouvement d'hostilité vis à vis de l'écologie en France est régulièrement évoquée. Les différentes enquêtes réalisées pour l'ADEME montrent qu'à ce jour, nous en sommes encore loin. Certes, le retour de la guerre en Europe et la poussée inflationniste ont fait reculer la préoccupation environnementale, mais elle demeure dans le top 3 des priorités des Français en 2023. Les discours qui considèrent que l'on accorde trop d'espace médiatique à ce thème existent mais seul un quart des Français pense que l'on en parle trop, contre un tiers pas assez. Si 30 % des Français estiment encore que les scientifiques exagèrent ce phénomène, sur la longue durée, ce taux est plutôt en diminution. Nos concitoyens attendent une action volontariste des pouvoirs publics pour lutter contre le changement climatique et 92 % jugent qu'il faudra modifier nos modes de vie pour y parvenir. Ils ne s'exonèrent d'ailleurs pas des efforts à accomplir et l'ont prouvé en réduisant sensiblement leur consommation énergétique depuis un an. Une condition essentielle à résoudre est de régler la contradiction qui affleure entre cette nécessité d'accélérer ces changements et le sentiment prégnant dans la population d'effectuer d'ores et déjà de nombreux efforts.

Au sommaire de ce numéro :

DATA / Une inquiétude croissante vis-à-vis du changement climatique

DOSSIER / Climat : les Français attendent une plus grande implication de l'État

ZOOM / Les décideurs économiques ne s'opposent pas à l'intervention de l'État, bien au contraire



Urbanisme et aménagement

LA SANTÉ DES SOLS URBAINS AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DES VILLES ET DES TERRITOIRES

Les outils opérationnels d'évaluation de la multifonctionnalité des sols

2024/01 - 16 P

Référent(s) : *GRAND Cécile (Sécuris.& reconversion friches polluées)*

Cet avis recadre les notions clés des fonctions écologiques des sols et des services écosystémiques qu'ils nous rendent. Il présente des démarches méthodologiques à destination des territoires permettant d'améliorer la connaissance des sols urbains afin de les intégrer dans les documents d'urbanisme au même titre que la biodiversité et l'eau. Ces démarches peuvent également constituer une aide pour mieux orienter les stratégies foncières et définir les zones à enjeux de renaturation.



ÉTUDE-RAPPORT

Bâtiment

ETUDE ONPE | EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DES INSTRUMENTS DU LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

2024/01 - 35 P

Référent(s) : DEVALIERE Isolde (Dir. Exécutive Prospective et Recherche)

Dans la phase 1, présenter l'analyse des textes législatifs, réglementaires et stratégiques portant sur la question de précarité énergétique et dresse un panorama des 49 dispositifs de lutte contre le phénomène, recensés sur la période. Puis la phase 2, étudier six dispositifs de lutte contre la précarité énergétique (chèque énergie, certificats d'économie d'énergie, programme Habiter Mieux, MaPrimeRénov', médiation locataires / propriétaires bailleurs, actions de l'Association Nationale des Compagnons Bâtimeurs), analyse les facteurs influençant l'évolution du phénomène et propose une analyse croisée de ces dispositifs et facteurs.



GUIDE

Changement climatique et énergie

MIEUX PRÉSERVER LES SOLS EN 10 QUESTIONS

2024/02 - 24 P - 012375

Référent(s) : PIERART Antoine/RULLIER Sylvain/GRAND Cécile/BUITRAGO Miriam (Srv Agriculture Forêts et Alimentation/Sécuris.& reconversion friches polluées)

Les sites Internet représentent un enjeu environnemental de plus en plus important. Le sol ne se limite pas à une simple surface que l'on foule. Vivant, actif, sensible et fragile, il constitue un écosystème à part entière, qui nous rend bien des services. Siège d'une intense activité biologique, il doit être considéré comme une ressource non renouvelable, dont nous ne disposons qu'en très faible quantité.

Cette vie cachée est pourtant méconnue et peu prise en compte. Pression des activités urbaines, agricoles, forestières et industrielles, manque de réglementation visant la protection des sols... provoquent des dégradations importantes et parfois irrémédiables.

Ce guide vous propose de répondre à vos questions sur les sols pour mieux comprendre leur importance et comment les protéger.

- À quoi ressemble un sol sain ?
- En quoi les sols sont précieux ?
- Pourquoi les sols se dégradent ?
- Quels risques pour la biodiversité ?
- Dans quel état sont les sols en France ?
- Comment dépolluer les sols ?
- Peut-on vivre sur un ancien site industriel réhabilité ?
- Quelles actions pour protéger les sols ?
- Que faire au jardin ?
- Comment participer à l'observation des sols ?



CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE BIODIVERSITÉ

Et répondre au volet biodiversité du dispositif « article 29 LEC ».

2023/02 - 67 P - 012382

Référent(s) : RAY Stanislas/VU HUONG TRDir Adapt, Aménage et Traject bas carbone)

L'analyse des rapports « article 29 LEC » sur le volet biodiversité a mis en lumière un besoin d'accompagner les acteurs dans la construction de leur démarche biodiversité et dans sa mise en œuvre opérationnelle.

Après avoir présenté un panorama des différents cadres dans lesquels s'inscrivent aujourd'hui les enjeux biodiversité (accords de Kunming-Montréal, SNB, CSRD, SBT for Nature, ...), le guide présente les quatre piliers d'une démarche biodiversité robuste dans l'ordre proposé par le décret d'application : élaborer une stratégie qui s'inscrit dans les objectifs internationaux, la mettre en œuvre via l'utilisation appliquée à la biodiversité des leviers disponibles (engagement, exclusion, financement), identifier les impacts et dépendances de ses entreprises en portefeuille sans s'arrêter aux imperfections des méthodes et des données, et prendre en compte la gestion des risques biodiversité. Des annexes fournissent des ressources complémentaires de compréhension du sujet.



ÉTUDE-RAPPORT

ANALYSE EN COMPOSANTES DU VOLET BÂTIMENT DES SCÉNARIOS TRANSITION(S) 2050

2023/10 - 113 P

Référent(s) : GASPARD Albane (Service Bâtiment)

Les scénarios Transition(s) 2050 prévoient tous des baisses de consommation d'énergie et de GES pour le bâtiment, mais en suivant des philosophies différentes. Quelle est la part respective, pour chaque scénario, des leviers de sobriété, d'efficacité et de décarbonation ?

Cette étude présente des analyses en composantes réalisées sur les secteurs résidentiels et tertiaires, à l'aide de la méthode LDMI. Elle documente les évolutions de 2015 à 2050 pour la phase d'usage des bâtiments.

En particulier, elle s'intéresse à l'impact de la sobriété, appréhendée ici sous deux aspects :

- D'une part, la sobriété d'activité (réduction du niveau d'activité se traduisant par exemple dans des baisses de taux d'équipements, ou de surfaces bâties).
- De l'autre, la sobriété d'usage (température de chauffage ou climatisation, nombre de douches, nombre de cycles de lavage...).



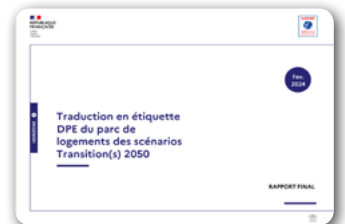
TRADUCTION EN ÉTIQUETTE DPE DU PARC DE LOGEMENTS DES SCÉNARIOS TRANSITION(S) 2050

2024/02 - 30 P

Référent(s) : GASPARD Albane (Service Bâtiment)

L'objectif de cette étude est de traduire le parc de résidences principales issu des scénarios 2 et 3 de Transition(s) 2050 en étiquette DPE. L'analyse croisée des scénarios montre que dans S2 et S3, le parc est très majoritairement constitué de logements étiquettes A et B (i.e. étiquetés BBC-rénovation) en 2050. Cette part inclue les logements neufs. Le pourcentage s'établit entre 80 et 90% selon le scénario. L'étiquette C est également présente dans le parc, en quantité variable selon les scénarios (entre 10% dans S2 et 20% dans S3). Les autres étiquettes sont résiduelles.

Si on zoome sur les étiquettes des logements existants dans le parc en 2015 et toujours présents en 2050 (i.e. non démolis), ceux-ci se classent en majorité en B dans S2, et en majorité en B et C dans S3.



ÉTUDE - RAPPORT / GUIDE / MAGAZINE

Bâtiment

ÉTUDE RÉGIONALE SUR LES DÉCHETS DE LA CONSTRUCTION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'Offre aux collectivités d'Ile-de-France

2023/05 - 42 P

Référent(s) : CLERGET Gilles (DR Centre-Val de Loire)

La présente étude vise à fournir les éléments d'information permettant aux acteurs régionaux concernés, d'optimiser l'efficacité de leurs futures actions en lien avec la gestion de déchet du BTP (leur meilleure gestion, développements d'activité, investissements, formations, sensibilisations...).

Les objectifs de cette étude sont :

- Disposer d'une vision générale au niveau régional de la génération de « déchets » issus du B&TP et de la consommation pour les futurs chantiers ;
- Effectuer une cartographie des acteurs (lieux de collecte, opérateurs de traitement, de recyclage, de valorisation, etc.) ;
- Identifier les chantiers de déconstruction passés au niveau régional et départemental et estimer ceux à venir en prenant contact notamment avec les maîtres d'ouvrages publics ;
- Mettre en adéquation les ressources et les besoins, la volonté et la réalité, les possibilités et les contraintes, en vue d'optimiser notamment la valorisation matière et d'intégrer la vision zéro déchet ;
- Faire monter en compétences les acteurs du territoire en leur transmettant des connaissances sur les sujets de la déconstruction et de la construction au sens large et en intégrant toujours plus l'économie circulaire.



Changement climatique et énergie

DÉCRYPTAGE 7 PACA : FILIÈRE FORÊT-BOIS

Contexte, soutien et aides de l'ADEME

2024/02 - 12 P

Référent(s) : LUNAUD EMILIE/LE MAITRE Stéphanie (DR PACA)

Objectif de ce Décryptage – Entre résilience des forêts et actions structurantes pour la filière bois, l'ADEME vous accompagne dans la gestion durable de vos forêts et la valorisation du bois pour ses différents usages. Elle élargit ainsi son périmètre d'intervention sur la forêt en appui aux institutions en place (DRAAF, Région, Départements, CRPF, ONF...). Dans ce 1er Décryptage de l'année 2024, l'ADEME en région vous propose donc de faire un tour d'horizon sur son action en la matière !

Le format – Les Décryptages de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'adressent aux acteurs et aux actrices de la région. Tous les deux mois, venez découvrir et échanger avec nous sur un sujet d'actualité et/ou à enjeu fort de notre territoire !



SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE RÉGIONALE DES TERRITOIRES EN TRANSITION

2023/11 - 42 P

Référent(s) : AZIERE Perrine (DR Bourgogne-Franche Comté)

Le 23 novembre 2023, la journée régionale des territoires en transition s'est tenue à Genlis, en Bourgogne-Franche-Comté. Ce fut le moment pour les territoires d'échanger non seulement avec les partenaires, mais également entre pairs. Retours d'expérience, découverte d'outils, appuis possibles des partenaires, explications des nouvelles réglementations et des financements possibles, cette journée a permis aux territoires, élus et agents de BFC, de se retrouver autour des enjeux de la transition écologique.



Consommer autrement

VERS UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE : QUELLE EST L'ASSIETTE IDÉALE ?

2024/02 - 65 P

Référent(s) : *DEPARTE Alba (Srv Agriculture Forêts et Alimentation)*

Manger est une joie pour les papilles mais parfois moins pour la planète. Depuis plusieurs années, nous assistons à un début de prise de conscience des impacts négatifs de notre alimentation sur notre santé, mais aussi sur l'environnement.

En changeant quelques-unes de nos habitudes, on pourrait pourtant facilement inverser la tendance.



Institutionnel

L'OFFRE DE LA DIRECTION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE DE L'ADEME AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'Offre aux collectivités d'Île-de-France

2024/02 - 36 P - 012395

Référent(s) : *GUEROUT Marion (DR Ile de France)*

L'ADEME Île-de-France au service de votre territoire!

Dans ce catalogue, les services que vous proposent l'ADEME Île-de-France, sont organisés en 4 axes :

- vous informer et vous inspirer
- vous informer
- vous accompagner et vous outiller
- vous mettre en relation

Nos animateurs territoriaux vous guident pas-à-pas pour accélérer la transition écologique sur vos territoires.



L'OFFRE AUX COLLECTIVITÉS DE L'ADEME EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

2023/10 - 20 P - 012312

Référent(s) : *BANSE Anne-Sophie (DR Auvergne-Rhône-Alpes)*

Collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes : retrouvez les appuis techniques et financiers de la direction régionale de l'ADEME dans cette offre.

Alors que le changement climatique et la raréfaction des ressources impactent de plus en plus notre région, il est essentiel d'agir et d'accélérer la transition de la société pour atteindre la neutralité carbone et préserver notre environnement. L'ADEME, agence de la transition écologique, opérateur de l'État, est pleinement mobilisée aux côtés des acteurs territoriaux, collectivités, entreprises pour contribuer à la transition.

L'appui de la direction régionale de l'ADEME aux collectivités d'Auvergne- Rhône-Alpes est un levier d'actions essentiel pour les aider à élaborer et piloter leur stratégie de transition écologique et leur permettre de réaliser des projets vertueux et ambitieux sur leurs territoires.



L'ADEME EN OCCITANIE - SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ 2023

Rejoignez le réseau des élus référents Transition écologique et énergétique !

2024/02 - 8 P - 012365

Référent(s) : *FALQUI Lorenzo (DR Occitanie)*

Cette synthèse illustre le champ de l'activité de l'ADEME en Occitanie pour l'année 2023 au travers de chiffres clefs, d'articles courts, d'exemples de projets soutenus et de témoignages. Presque 700 projets auront été soutenus pour un montant total d'aides de 188 millions d'euros.

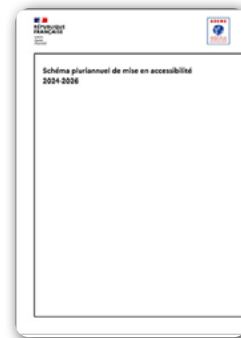


PLAN ANNUEL DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES SITES WEB DE L'ADEME

2024/02 - 65 P

Référent(s) : RIBOT Estelle/DENIEZ Marie-Charlotte (Dir Exé de la Mobilisation pour la TE/Service Digital & Co (Digital&Co))

En application de l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005, l'ADEME publie son schéma pluriannuel 2024-2026 de mise en accessibilité de ses actifs numériques. Ce plan annuel 2024 détaille les actions menées sur l'année en cours pour mettre en accessibilité des sites identifiés. Ces documents sont consultables depuis le statut de conformité d'un site en pied de page.



Produire autrement

LE RT2E, AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2023/06 - 11 P

Référent(s) : COLSON Cécile (DR Bourgogne-Franche Comté)

L'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté unissent leurs moyens pour accompagner les entreprises dans la transition écologique en co-construisant un dispositif d'accompagnement, venant appuyer les dispositifs financiers, avec les chambres consulaires, l'AER, les structures de l'ESS, Bpifrance...

La coordination de cette offre est mise en oeuvre depuis 2017 par l'ADEME et la Région grâce à l'animation du réseau Régional de la Transition Ecologique et Economique (RT2E), rassemblant une trentaine de conseillers de proximité qui accompagnent les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté quelle que soit leur taille et leur activité.

Grâce à ce réseau, sur la période 2019-2022, 18 000 entreprises ont été sensibilisées et 3 500 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Ce catalogue présente l'ensemble de cette offre, construite comme un parcours d'accompagnement pour les entreprises.



COLLECTIVITÉS, ACCOMPAGNEZ LES ENTREPRISES DE VOTRE TERRITOIRE EN COOPÉRANT AVEC LE RT2E !

2023/06 - 19 P

Référent(s) : COLSON Cécile (DR Bourgogne-Franche Comté)

L'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté unissent leurs moyens pour accompagner les entreprises dans la transition écologique en co-construisant un dispositif d'accompagnement, venant appuyer les dispositifs financiers, avec les chambres consulaires, l'AER, les structures de l'ESS, Bpifrance...

La coordination de cette offre est mise en oeuvre depuis 2017 par l'ADEME et la Région grâce à l'animation du réseau Régional de la Transition Ecologique et Economique (RT2E), rassemblant une trentaine de conseillers de proximité qui accompagnent les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté quelle que soit leur taille et leur activité.

Ce catalogue présente l'ensemble de cette offre, construite comme un parcours d'accompagnement pour les entreprises. Certaines actions nécessitent un engagement de la collectivité aux côtés du RT2E, alors si vous souhaitez être partenaire sur votre territoire du RT2E, prenez contact avec les conseillers référents de votre territoire !



LES CONSEILLERS DU RÉSEAU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Trouvez votre contact privilégié de proximité pour faire avancer votre projet !

2023/06 - 5 P

Référent(s) : COLSON Cécile (DR Bourgogne-Franche Comté)

Le RT2E aux côtés des entreprises pour s'engager dans la transition écologique ! Trouvez votre contact privilégié de proximité pour faire avancer votre projet parmi les conseillers en transition écologique présents dans différentes structures dans chaque département. Des expertises spécifiques et thématiques sont déployées à l'échelle régionale pour développer une animation dédiée, accompagner l'ensemble des entreprises de la région dans leur questionnement, réaliser des études de pré faisabilité. Ces conseillers travaillent en lien étroit avec les conseillers départementaux des différentes structures membres du RT2E.

